

ques et l'ordre des priorités sera utile pour la formulation, jour après jour, de la politique. Le professeur Holsti a déclaré que si «les documents traçaient de très vagues lignes directrices pour la prise de décisions futures», il ne voyait pas comment les responsables de la politique au ministère des Affaires extérieures ou au Cabinet feraient constamment face à des problèmes déterminés en se réglant sur les priorités établies. Le docteur Osgood estime que le document n'est pas «un plan d'action ou un livre de cuisine, mais seulement une suite de directives qui ont heureusement leur importance du point de vue fonctionnel et qui indiquent essentiellement aussi une ligne d'action ou une direction.» (14:5) Le Comité estime, néanmoins, que le principe de corrélation des politiques a permis avantageusement de faire la lumière en ce qui concerne les «options difficiles» qu'on doit prendre et les «concessions» qui en découlent.

Avantages pour le Parlement

11. Il est plus difficile de connaître le degré d'utilité que représente pour le Parlement et le Comité des Affaires extérieures et de la Défense nationale l'exposé général de politique. Ce n'est pas sans difficulté que le Comité a abordé cette revue. Ceci dit, le Comité estime que l'étude de l'exposé général a permis à ses membres de mieux comprendre le raisonnement qui a poussé le gouvernement à concentrer son attention sur les objectifs nationaux pour décider de sa politique étrangère et sur l'interdépendance des options politiques et la difficulté de les prendre. Le D^r Osgood a considéré que la *Politique étrangère aux services des Canadiens* constituait en premier lieu

«...une manière de rendre compte au public. Il faut, à mon avis, que les gouvernements expliquent leur politique étrangère pour un certain nombre de raisons qui se rattachent au processus démocratique et à la conduite efficace de cette politique...C'est en sorte une dette que le Gouvernement doit à son peuple et au monde.» (14:11)

Le Comité est enclin à partager cet avis. Si un gouvernement estime que sa nouvelle interprétation des événements découle de «nouveaux modes de pensée concernant la politique étrangère», la revue d'une telle politique s'accorde avec le processus démocratique.

Avantages pour le public intéressé

12. Bien que certains membres des collectivités universitaires et des affaires aient eu l'occasion, avant la publication des brochures spécialisées, d'en discuter avec les agents du gouvernement, seul un petit nombre d'entre eux a participé à ces consultations sans avoir, sinon rarement, l'occasion d'étudier l'exposé général. Après que les documents de politique aient été déposés à la Chambre, l'Institut canadien des affaires internationales a publié un exemplaire de *Behind the Headlines* consacré aux points de vue qu'exprimaient à ce propos 17 universitaires, hommes d'affaires, syndicalistes, hommes politiques et autres, cependant que les journaux du Canada publiaient quelques commentaires. Leurs réactions à l'endroit du document, tantôt favorables et tantôt défavorables, ont soulevé quelques débats. Les séances du Comité ont permis au public intéressé de participer à la discussion.

13. Le Comité a tenu en tout 17 assises pour examiner la première brochure intitulée *Politique étrangère au*

service des Canadiens. Le 23 octobre, l'honorable Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures a ouvert les débats. Monsieur Geoffrey Murray, qui était chargé de la coordination des documents, a comparu à trois reprises consécutives devant le Comité pour faire le point sur certains détails et expliquer les options politiques que le gouvernement avait prises. Le Comité a publié, au cours de la dernière semaine de décembre 1970, un avis dans 18 journaux du Canada⁽¹⁾ invitant le public intéressé à présenter au greffier du Comité avant le 31 janvier 1971, des mémoires sur les documents de politique étrangère, comme il a adressé à cette fin des invitations à 46 organismes⁽²⁾ qui, à son avis démontreraient un intérêt plus suivi envers les affaires extérieures. En réponse à l'avis et aux invitations, le Comité a reçu 29 mémoires provenant d'organismes et 34 autres rédigés par des particuliers ou des groupes de particuliers⁽³⁾.

14. Le Comité tient à remercier ceux qui ont présenté ces mémoires. A plusieurs reprises, lorsque le document ne traitait pas du Livre blanc en général mais d'une question particulière, ou de l'un des cinq fascicules portant sur une question particulière, on a retenu le mémoire afin de l'étudier éventuellement. Les mémoires portant sur l'aide au développement, ont été portés à l'attention du sous-comité de l'aide au développement international. Les membres du Comité des affaires extérieures et de la défense nationale ont obtenu une copie de tous les mémoires reçus et le greffier du Comité les conserve au dossier.

15. Au cours des séances ultérieures du Comité, cinq professeurs d'université du Canada, un professeur de l'Université John Hopkins de Washington, D.C., et huit groupes constitués de Canadiens intéressés ou d'organismes ainsi qu'un particulier ayant acquis une expérience considérable des affaires extérieures, ont comparu en qualité de témoins.⁽⁴⁾ Le professeur américain Robert Osgood avait déjà participé à la rédaction d'un document analogue par le gouvernement des États-Unis et il était à même de comparer les deux études. Pour juger de l'intérêt du public envers ces publications, il est intéressant de noter qu'en plus des 20,000 exemplaires de la série de brochures sur la politique étrangère qu'a distribués le ministère des Affaires extérieures, Information Canada en a vendu au delà de 4,000 autres ainsi que plus de 8,000 exemplaires de l'un ou l'autre des titres de la série, sans compter la commande de 13,000 exemplaires de la brochure concernant l'aide au développement qu'a passée L'ACDI.

Avantages pour les groupements intéressés et les organismes

16. Il semble probable que certains groupes importants d'intérêts canadiens ont trouvé utile l'exposé du gouvernement sur la politique étrangère. Des organismes comme l'Association canadienne des exportateurs ou la Chambre de commerce du Canada sont évidemment enchantés de la nouvelle perspective nationale qui accorde la priorité à la croissance économique; d'autres organismes, comme le Congrès du travail du Canada,

⁽¹⁾ Appendice A

⁽²⁾ Appendice B

⁽³⁾ Appendice C

⁽⁴⁾ Appendice D